

édito



Alex Cretey Sistermans

L'année 2020 a fortement bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous. La crise sanitaire, sans précédent, que nous avons vécue et vivons encore, a bousculé nos habitudes et a entraîné des difficultés économiques pour de très nombreuses activités en France et dans le monde.

Cette situation est sans doute plus compliquée pour les personnes aidées par la Fondation de la 2^{ème} Chance, déjà fragilisées par des parcours de vie souvent accidentés.

Il nous a semblé important de prendre des nouvelles de quelques-uns de nos lauréats et leur montrer que nous sommes à leurs côtés dans cette période très délicate.

Grâce à la mobilisation de nos délégués de site et de nos bénévoles, la Fondation de la 2^{ème} Chance a réussi, malgré les obstacles à surmonter en raison de la COVID-19, à aider 263 nouveaux lauréats en 2020 pour un projet de formation ou de création d'entreprise.

Je vous souhaite une excellente année 2021 et je remercie à nouveau tous nos partenaires, nos délégués de site ainsi que les équipes de bénévoles au siège et en régions, sans lesquels rien ne serait possible.

La Présidente,
Marie Bolloré

Chiffres bilan de l'année 2020



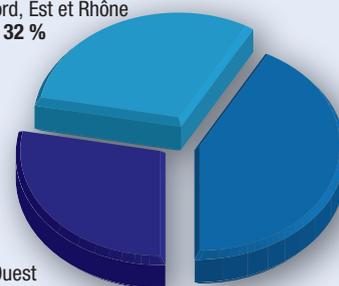
Nombre de lauréats : **263**

Montant accordé : **775 407 €**

Région Nord, Est et Rhône
32 %

Région Grand Sud
38 %

Région Seine et Ouest
30 %



67%



Femmes

33%



Hommes

25%



Créations ou Reprises d'entreprises

75%



Formations

22%



18/24 ans

50%



25/44 ans

21%



45/54 ans

7%



55 ans et +

TEMOIGNAGES LAURÉATS

La crise sanitaire que nous traversons a eu des conséquences à tous les niveaux de la société.

Aide-soignante, Journaliste reporter d'images ou encore cheffes d'entreprises, cinq de nos lauréats ont accepté de partager avec nous leur année 2020, les difficultés mais aussi les opportunités rencontrées, ainsi que leurs perspectives pour 2021.



Marie-Pierre Lagache,
a été lauréate de la Fondation en 2018 pour son projet de création d'une activité de fabrication et commercialisation de vêtements/accessoires à destination de personnes dépendantes/semi-dépendantes et en situation de handicap.

« **A**vant de créer mon entreprise de textile en 2018, j'étais auxiliaire de vie sociale pendant 8 ans à Calais. C'est grâce à ce métier que j'ai eu l'idée de créer des vêtements à destination des personnes dépendantes ou semi-dépendantes. Je me suis donc lancée dans la confection de bavoirs pour adultes et de chemises mixtes

de toute taille et dont les manches avec des liens de fermeture magnétique, permettent de s'habiller facilement.

Grâce aux financements obtenus, notamment auprès de la Fondation de la 2^{ème} Chance, j'ai pu acheter une machine à coudre et du matériel pour mon entreprise (Scan N Cut, machine pour couper les tissus de manière précise).

Malheureusement, la crise de la COVID est arrivée alors que j'avais pour projet de monter une vidéo présentant mon entreprise. Mettant de côté ce projet, j'ai tout de suite su rebondir et réadapter mon activité. C'est ainsi que j'ai commencé, dès le mois de mars 2020, à confectionner des masques en tissus selon les critères de l'Hôpital de Grenoble.



Alors que les ventes des masques grimpaient, la norme Afnor a été mise en place. Les artisans devaient s'y conformer. Le coût engendré par les tests des tissus m'a contraint à abandonner, avec amertume, ces confec-

tions destinées à toute personne, de tous âges, porteurs d'un handicap ou non.

Je n'ai aucun regret. J'ai pu contribuer à aider des personnes à travers mes créations réalisées avec mon cœur et mon attention. Bien qu'il ne soit pas possible en cette période de prospecter, surtout dans les EHPAD, je n'abandonne pas mon projet et je mets tout en œuvre pour que mon atelier soit fonctionnel et confortable dès que je pourrai reprendre mon activité.

Pour 2021, je souhaite le meilleur à celles et ceux qui ont créé leur entreprise. Pour mon atelier « Bienveillant/élégance », je garde espoir et j'espère un avenir fructueux. Je me dois de rebondir également pour mon fils qui se lance, lui aussi, dans la création d'entreprise. L'avenir est là avant tout ! Les enfants ont besoin de moi, mes machines pourront tourner pour eux. »



Sophie Martins
a été lauréate de la Fondation en 2019 pour son projet de formation pour devenir aide-soignante.

« **J'**ai présenté en 2019, à la Fondation de la 2^{ème} Chance, un dossier pour suivre une formation d'aide-soignante. Avant cela j'étais au RSA. Je voulais vraiment décrocher un emploi qui me permette d'être utile et de gagner ma vie, pour moi et pour mes enfants.

C'est une assistante sociale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (15^{ème}) qui m'a mise en contact avec la Fondation de la 2^{ème} Chance. Après l'étude de ma situation, et l'acceptation de mon dossier, la Fondation m'a fait parrainer par Madame Catherine Manon-Millet qui m'a aidée à finaliser mon projet, ce qui m'a

permis de commencer ma formation dès le 4 septembre 2019. Je l'ai terminée le 3 juillet 2020.

J'étais donc encore en formation lors du premier pic de contamination de la Covid-19. En effet, étant en stage au mois de mars, dans le département de chirurgie pulmonaire à l'hôpital Ambroise Paré de Clamart (92), j'étais en première ligne de cette crise grave et inattendue. Tout est allé si vite. Je travaillais avec une collègue stagiaire qui suivait la même formation que moi. Normalement, en tant que stagiaires, nous n'avions pas le droit d'être en contact

avec les cas Covid. Cependant beaucoup de malades arrivaient en urgence dans notre service sans que nous sachions s'ils avaient contracté ce virus d'un tout nouveau genre. Nous avons donc eu à gérer et être en contact très direct avec beaucoup de cas Covid sans le savoir. D'ailleurs ma collègue a été durement contaminée. J'avais si peur que cela ne m'arrive aussi,



peur pour mes enfants. Mais grâce à Dieu, à ce jour, je n'ai pas été touchée.

Une fois ma formation finie, les opportunités d'emploi ne manquaient pas, grâce à la situation sanitaire, si je puis dire. J'ai donc commencé à travailler à l'hôpital Cochin, au service de chirurgie digestive pendant 1 mois, puis j'ai rejoint de façon plus définitive l'hôpital Broca (groupement Cochin) au service de gériatrie.

En 2021, j'espère être titularisée. Aujourd'hui je suis CDD mais à l'issue de ce premier contrat, au printemps 2021, j'obtiens un poste de fonctionnaire stagiaire. Mon travail me plaît car je suis



en contact permanent avec des personnes.

C'est toujours un plaisir d'être utile et d'aider les gens.

Mais nous sommes en sous-effectifs dans les structures hospitalières et donc le travail est souvent fastidieux. Néanmoins le fait de savoir que j'apporte ma contribution à la solidarité humaine me donne du baume au cœur. D'ailleurs cela a motivé l'une de mes filles qui va commencer une formation pour devenir infirmière. Je suis heureuse de constater que nous avons le sens du service dans ma famille. >>



Constance Vidor

a été lauréate de la Fondation en février 2018 pour son projet de création d'un atelier de couture.

Elle a également obtenu le 1^{er} prix départemental des métiers d'art du Lot, en novembre 2018.

« **C'**est une histoire personnelle assez douloureuse qui m'a conduite jusqu'à la Fondation de la 2^{ème} Chance. A partir de 2013, j'ai perdu en 18 mois 4 membres de ma famille proche – dont ma sœur et mes parents. Ma vie en a été bouleversée et j'étais dans une situation financière très difficile. Pour rebondir, je souhaitais me lancer dans une entreprise avec ce que je savais faire : la couture. Un petit local s'est libéré à Martel (où j'habitais et habite toujours). J'ai pris cela comme un signe, encouragée par mon fils, Baudouin, qui m'a soutenue financièrement en prenant en charge la caution du local. Ayant besoin de davantage de moyens, j'ai tenté ma chance auprès de la Fondation de la 2^{ème} Chance, comme une bouteille qu'on jette à la mer, remplie d'espoir. La Fondation m'a répondu presque instantanément. Mon projet a été retenu et j'ai reçu une aide financière pour le montage de mon

entreprise (achat d'une machine à coudre, d'une brodeuse, de petits matériels et d'une enseigne pour la boutique). C'est ainsi que Constance Couture est née avec une activité de confection de modèles que je créais ainsi que la retouche et la rénovation textile qui sont en ligne avec mes valeurs écologiques.

Mes affaires marchaient bien, toujours soutenue par deux de mes enfants, Baudouin et Guyonne, qui sont d'ailleurs mes associés. Dès janvier 2020, où nous entendions parler d'une mauvaise épidémie de grippe venant de Chine, étant très sensible à la culture asiatique, je me suis mise à fabriquer des masques destinés à mes clients ; masques que je mettais à disposition de celles et ceux qui rentraient dans ma boutique de façon gratuite. Le confinement est arrivé, la situation sanitaire s'est empirée et nous étions en pénurie de masques. Mes masques faits maison ont connu un succès phénoménal. Mon fils m'a alors conseillé de les faire certifier. C'est ce que nous avons fait.



Les aides de l'Etat m'ont permis de continuer l'activité tout au long de l'année et de créer la SAS Mamie Paulette (mamiepaulette.fr). Mon parrain de la Fondation de la 2^{ème} Chance m'a également apporté ses conseils pour ce nouveau cap.

Mamie Paulette est également devenue une plateforme qui met à disposition

d'artisans français tous ses moyens logistiques, afin de favoriser l'émergence du « made in France ». Mamie Paulette a reçu le label « origine France garantie », qui confirme notamment ses valeurs écologiques (impact carbone très réduit), et son développement responsable (emplois et chaîne de production 100% français).

Le financement restant le nerf de la guerre, nous avons décidé d'ouvrir en 2021, à hauteur de 7 à 20%, le capital de Mamie Paulette. Notre entreprise, tout en restant une aventure familiale et intergénérationnelle, veut passer à la vitesse supérieure.

J'e n'oublie pas l'aide que m'a apportée la Fondation de la 2^{ème} Chance, en pleine « période de tempête » dans ma vie. Cela m'a permis de me lancer dans une aventure qui aujourd'hui grandit et pour laquelle j'ai beaucoup d'ambition. Nous avons d'ailleurs décidé, comme un juste retour des choses, de verser une partie de nos bénéfices à ceux qui nous ont aidés : Hôpitaux de France, Les Restos du Cœur, France Nature Environnement et bien sûr... la Fondation de la 2^{ème} Chance. >>



Constance Vidor dans son atelier de Martel Nicolas Mahey



Philippe Orlinski

a été lauréat de la Fondation en 2018 pour son projet de reconversion vers les métiers du journalisme.

« **L**orsque la Fondation de la 2^{ème} Chance m'a soutenu, j'étais dans une période de transition professionnelle. J'avais arrêté mon activité d'opérateur de prise de vue



pour des raisons de santé. J'étais à la recherche d'un métier plus sédentaire me permettant de continuer d'évoluer dans le milieu de l'audiovisuel.

J'ai été soutenu par la Fondation de la 2^{ème} Chance pour une formation pré-qualifiante de journaliste audiovisuel au sein de l'association JARIS, ce qui a été pour moi une véritable remise à niveau.

J'ai néanmoins rencontré des difficultés à trouver un débouché me correspondant. Pendant cette période, le soutien sans faille des bénévoles, au téléphone puis lors de réunions, m'a permis de ne pas me décourager.

Puis, par hasard, un ami a été embauché chez M6 et m'a fait découvrir le métier de documentaliste. J'ai alors tenté ma chance et j'ai été reçu à l'Institut national de l'audiovisuel pour une formation en alternance. J'ai effectué mon apprentissage chez BFMTV. J'ai rencontré une équipe bienveillante qui m'a permis de prendre confiance en moi et de me professionnaliser. A la fin de ma formation, après quelques piges, j'ai été embauché en CDD pour la saison 2020/2021.

La période de la Covid-19 n'a pas été particulièrement difficile à vivre pour moi. J'ai continué mon activité en télétravail ainsi que mes enseignements. Paradoxalement, cela m'a aidé à trouver mon rythme au niveau professionnel, en essayant des choses en solitaire sans être dans l'effervescence de la rédaction.

Dès la fin du confinement, je suis retourné à la rédaction, content de revoir mes collègues, en ayant appris de cette période de travail à distance. L'été, j'ai pu me concentrer sur mon mémoire tout en continuant mon activité. Être au sein d'une chaîne d'information en continu me permet d'être toujours en alerte.

J'espère continuer de progresser dans mon activité, me stabiliser dans ma reconversion, participer à des projets de recherche pour la rédaction. Je vis cette année 2021 sereinement, en ayant conscience du chemin accompli, mais en restant vigilant pour consolider mes acquis. »



Sandra Fliss

a été lauréate de la Fondation en 2019 pour son projet de boutique de perles & accessoires pour la confection de bijoux.

« **J'**étais sans emploi depuis plusieurs années. Mon diplôme m'aurait permis de devenir directrice de MJC ou centres de loisirs (BPJEPS). Mais dans l'incapacité d'obtenir mon permis de conduire pour des



raisons personnelles (13 passages à l'examen), j'ai décidé de créer mon propre emploi à côté de chez moi, dans un

domaine qui me passionne.

EDEN PERLES n'est pas qu'une simple boutique de perles et accessoires. Elle offre aussi un espace atelier, pour créer soi-même, échanger, consulter des livres sur la création de bijoux, boire un thé ou un café. C'est pour cela que je l'appelle « bar à bijoux ».

Il y a aussi des ateliers programmés pour tout âge, où on peut venir réparer ses vieux bijoux, confectionner ou proposer un modèle pour des bijoux entièrement personnalisés... Mes clients apprécient également les bijoux proposés à la vente, qui sont à 80 % mes propres créations.

Le 1^{er} confinement a été un peu difficile car il m'a coupée dans ma lancée. Mon activité avait très bien débuté avec un chiffre d'affaires très encourageant en 2019.

Durant le 2^{ème} confinement, j'ai travaillé jour et nuit sur mon site en ligne www.edenperles.com, que j'ai créé entièrement, et sur lequel je continue à travailler en parallèle de la boutique. Vous pourrez y trouver toutes les infos sur la boutique et sur moi (rubrique « à propos »).

La boutique en ligne a un peu de mal à se lancer car il faut du temps avant de commencer à remonter dans les moteurs de recherche sans être noyé dans la masse.

Comparé à Noël dernier, l'espace atelier rencontre moins de succès car les gens n'osent plus « se mélanger » et échanger, et ça se ressent. Je n'ai pas pu non plus programmer d'atelier pour ce mois de décembre et je ne sais pas ce qu'il en sera pour les mois à venir. Je compense financièrement ce manque par la vente de nombreuses nouvelles gammes de création de ma composition.

Je n'imagine pas mon avenir sans ma boutique dans laquelle je mets tous mes espoirs de réussite sur le long terme. Je m'accrocherai autant qu'il faudra en essayant de m'adapter aux situations. »



REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES.....

Ils sont nombreux à nous faire confiance et à soutenir notre projet. Nous tenons à rappeler que c'est grâce à la confiance et à l'engagement des entreprises présentes sur cette page, que nous pouvons continuer à faire d'un espoir de « 2^{ème} chance » une réalité pour de nombreux lauréats. Un grand merci à chacun d'entre eux....



Kamila Djaballah

a été lauréate de la Fondation en 2019 pour son projet de formation au CAP d'Esthétique.



« J'ai vécu, pendant ma jeunesse, dans un milieu familial très difficile, marqué par le chômage, les problèmes financiers et malheureusement la violence.

J'ai réussi à obtenir mon baccalauréat professionnel mais très vite j'ai dû abandonner mes études pour trouver des petits boulots afin de participer au financement des dépenses familiales.

Cette situation, sans avenir professionnel, m'a profondément marquée et je suis tombée en dépression.

J'ai réussi à me remettre en question en souhaitant m'orienter vers les métiers



de soins esthétiques. Je n'ai pas trouvé de stage d'apprentissage en raison de mon âge. Avec beaucoup de volonté, je n'ai pas abandonné mon projet et j'ai commencé à m'auto-former sur internet et à m'entraîner en pratique sur des amies.

Sans solution financière pour mon CAP, j'ai rencontré la conseillère de la mission locale qui m'a orientée, dans un premier temps, vers le dispositif « parcours confiance ». J'ai effectué plusieurs



stages en salons d'esthétique qui ont bien sûr encore conforté mon choix d'orientation professionnelle.

Ma conseillère m'a ensuite dirigée vers la Fondation de la 2^{ème} Chance grâce à laquelle j'ai obtenu le financement de ma formation. J'ai saisi cette opportunité et j'ai obtenu mon CAP en juin dernier avec une excellente moyenne.

J'ai dû reporter mon projet de création d'un institut de beauté en raison de la crise COVID et par manque de ressources financières.

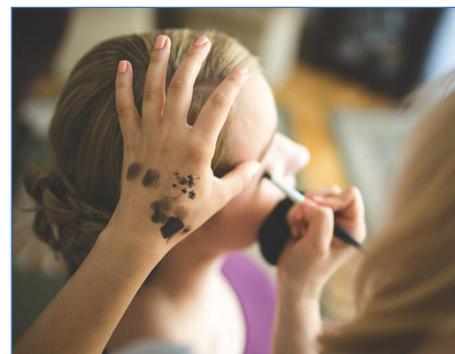
J'ai donc recherché un emploi et j'ai rapidement obtenu un contrat dans un éta-

blissement d'un grand groupe de parfumerie.

Pendant mon CAP, j'ai repris le goût des études et je me suis mise à rêver d'une poursuite de ma formation pour l'obtention d'un diplôme supérieur. Mon parrain de la Fondation m'a fortement encouragée dans cette voie. J'ai donc recherché avec détermination une entreprise pouvant m'accueillir en contrat de qualification. Au mois d'octobre dernier, la responsable de la parfumerie où je travaille m'a signalé l'ouverture d'un poste d'alternante esthétique au sein du groupe NOCIBE. Elle a transmis ma candidature à la direction régionale qui m'a fait confiance et m'a accordé ce poste.

J'ai la chance, en cette période de pandémie, de suivre cette formation et de ne pas subir les difficultés du marché de l'emploi.

Aujourd'hui, je suis très fière de mon parcours et je suis très reconnaissante envers la Fondation sans qui je n'aurais pas pu concrétiser mon rêve professionnel. Je veux me montrer digne de la confiance placée en moi, et si les circonstances le permettent, envisager d'aller encore plus loin jusqu'à la licence pro spécialisée en esthétique. »



Le Label IDEAS atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation.

Fondation de la 2^{ème} Chance
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
Tour Bolloré 31-32 Quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex
Tél. 01 46 96 44 33
www.deuxiemechance.org

Directeur de la publication :
Ange MANCINI

Coordination et rédaction :
Jaleh BRADEA et Maria LECONTE

Dépôt légal : Janvier 2002

ISSN : 1630-697X

Date de parution : janvier 2021